



MONTRONS NOTRE DETERMINATION

**TOUTES ET TOUS
ENSEMBLE**

**TROUVONS DES MOYENS SIMPLES
DE RESISTER ET DE LE FAIRE SAVOIR**
Donnons-nous le temps pour ça.

Que faire ? Les idées ne manquent pas :
Inviter les parents (on a du temps officiel pour ça) afin de leur expliquer ce qu'il en retourne :

Exemple : les RASED

Si votre enfant a des difficultés qui persistent, l'aide personnalisée, c'est un pis-aller : ce dont il a besoin c'est une aide spécialisée (que le ministre veut supprimer). Votre enfant est en cycle 3, où les Rased interviennent peu? C'est faute de temps car faute de postes budgétaires...

Exemple : en Maternelle

Nous voyons les parents tous les jours. Alors ne manquons pas de les informer que c'est la dernière année où les petits de 2 ans seront scolarisés, annonçons déjà qu'il faudra payer ensuite pour les 3 ans, à terme pour les 4 ans, afin de s'aligner sur tous les pays européens ...

Exemple : la disparition de la formation des enseignant-e-s.

Expliquons clairement que les futur-e-s enseignant-e-s de nos enfants auront une formation universitaire, mais plus de qualification professionnelle. L'Etat se désengage de la formation!

Exemple : les nouveaux programmes

Expliquons qu'ils sont toujours aussi denses mais surtout qu'ils sont orientés vers le projet d'éduquer des citoyens pour obéir et plus du tout pour réfléchir ni agir...

A travers ces mesures ce sont tous les enfants de la République que le gouvernement abandonne !!!

Le 20 Novembre, la mobilisation aura été un peu plus médiatisée, mais nous devons continuer au-delà...

En mettant les parents avec nous. Harcelons les média. L'opinion publique doit virer de bord, comprendre que le grand guignol est dangereux pour l'avenir des enfants.

SOYONS PEDAGOGUES et ça c'est notre boulot !!

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE
RESISTONS HAUT ET FORT**

**ENGAGEONS-NOUS dans
chacune de nos paroles**

**PARLONS DES PEURS du même Ministre,
qui va mettre en place un système de
surveillance de nos courriers et blogs
électroniques...**

**RENDONS -NOUS
VISIBLES**

**PRECISONS les menaces du Mi-
nistre sur les suppressions de
postes et leurs conséquences !!**

**SORTONS DE NOS GONDS, DE
NOTRE RESERVE HABITUELLE**

**BRISONS
L'ISOLEMENT**

**FAISONS DU BRUIT POUR
NOUS FAIRE ENTENDRE**

**EXPLIQUONS le changement de projet pour
l'école : ne plus former des futurs
citoyens à réfléchir mais à appliquer.**

Avec la CGT:

Ne manquons pas de voter pour la voix offensive
Différents syndicats dans les CAP, c'est gage de transparence et d'équité



Page 2 : L'après Darcos; Vive la crise!

Pétition contre une perverse aumône

Page 3 : L'accueil des jeunes enfants

Page 7 : Segpa : à salaire égal...

Page 4 : Coué-blessures.

travail égal!

Voter CGT : oui.

Page 8 : Voter : comment s'y prendre?

Page 5 : Une rentrée sans Rased?

Tout ce que vous avez toujours

Darcos espionne ses troupes*

voulu savoir sur la CAPD

Page 6 : La formation professionnelle
supprimée.

* A ce propos, M. le Ministre, si vous pouviez
noter que les dessins sont l'oeuvre des
agitateurs Marc Leroy et Vincent Pinchaux...

Il y a une après-Bush...

Certes, on peut légitimement penser que les régressions dans l'Education ne datent pas d'hier. On se rappelle certainement le retour en arrière de Chevenement sur le Lire-Ecrire-Compter, la tentative de Bayrou de vendre au privé le service public d'éducation ou le B.A.B.A de Robien. On n'ignore pas les tentatives et les tentatives des gouvernements de gauche et de droite de «réduire la dépense publique» sur le dos des élèves. On n'oublie pas que les inégalités territoriales ont toujours servi à niveler les taux d'encadrement par le bas.



Les armes de destruction massives utilisées par Darcos s'inscrivent bel et bien dans une continuité politique évidente sous le label de l'harmonisation européenne. Notre ministre jouit, il est vrai, d'une situation politique en béton : dans un quinquennat qui soude le parti majoritaire et son président et qui laisse sans voix l'opposition, c'est une autoroute ouverte pour balancer à tout va «réforme» sur «réforme», régression sur régression : dans l'Education, c'est la suppression de la scolarisation des 3 ans, de l'aide spécialisée aux élèves en difficulté, l'atteinte au droit de grève, la réforme du lycée et des bacs pro... peu importe si on en oublie ici, l'essentiel étant de ne pas perdre de vue l'objectif qui les résume et les subsume : une économie de 90 000 postes.

Donc, oui : les excès de Darcos ne sauraient se comprendre sans la logique politique de fond qui les sous-tend comme, à une autre échelle, ceux de George Bush ne sauraient se réduire au messianisme inouï d'un seul homme. Pour autant, un tel système politique, aussi cohérent soit-il, est-il inéluctable?

Les dépenses faramineuses engagées dans les guerres d'Afghanistan et d'Irak (pour ne parler que de celles-là) ou pour combler les déficits gigantesques des banques, ou encore le doublement en 10 ans du nombre de millionnaires... permettent bien au contraire de se figurer un monde où les masses colossales d'argent issues de notre force de travail seraient utilisées pour l'émancipation, l'éducation et la bien-être des peuples.

Alors, certes, l'élection d'Obama ne résonnera rien par elle-même, et c'est n'a pas pour perspective de remettre en question les déséquilibres actuels. Mais elle démontre qu'un peuple peut se réapproprier la chose politique, elle donne corps enfin au rêve, et on ne peut a priori exclure que la majorité démocrate soit poussée par son électorat au-delà de ce qu'elle avait imaginé.

...il y aura une après-Darcos

Alors avec vous, prenons-nous à rêver au renversement du ministère Darcos, à rêver d'une Education nationale vraiment nationale, au sens où elle assurerait l'égalité de tous les enfants du territoire devant l'École, d'une Education nationale vraiment éducative, au sens où elle donnerait à chacune et à chacun les moyens de son épanouissement personnel et à la société les valeurs de solidarité nécessaires pour la souder. On assisterait à la fois au rétablissement d'avancées injustement sapeées, et à des progrès nouveaux. Imaginez plutôt dans nos écoles :

- des effectifs allégés et plus de maîtres que de classes pour assurer la différenciation pédagogique et les temps de concertation nécessaires;
- un-e secrétaire administrative-ve attachée à la direction;
- une direction d'école assumée collectivement;
- une politique de cycle harmonisée autour de programmes ambitieux mais souples;
- les rythmes journaliers et hebdomadaires des enfants respectés;
- une formation initiale de 2 années à l'IUEM, rémunérée;
- une formation continue diversifiée répondant aux demandes des équipes et enrichie des avancées en sciences humaines et en didactique;
- une évaluation formative des équipes, à la place de l'inspection individuelle et de sa note-sanction;
- des possibilités de non-enseigne de congé de formation ou d'année sabbatique;
- des réseaux d'aide complets intervenant dans chaque école, et défrayés de leurs déplacements;
- un Sessad auprès de chaque élève handicapé scolarisé; des Avsi professionnalisés-e-s, nommés dès l'arrivée de l'enfant...

Je vous laisse compléter : une telle liste n'a pas vocation à être close. Les Américains et les Américaines attendent bien des choses de l'après-Bush. Toutes ne seront pas réalisées. Mais le vote Obama était de toute façon la première étape nécessaire.

Vous avez sans doute déjà bien des raisons de porter le vote CGT dans l'urne le 2 décembre. En voici une qui les résume peut-être toutes : c'est la meilleure façon de préparer l'après-Darcos. Saisissez-vous des bulletins CGT pour donner vie à vos rêves : ils porteront un message sans ambiguïté aux pouvoirs politiques d'aujourd'hui et de demain.

Nous saurons faire valoir vos voix pour faire avancer notre opinionnaire volonté de donner son plein sens au mot Education et de faire respecter votre dignité de salarié-e.

Enseigner : Yes, we can

Renaud de Varent, enseignant référent, candidat CGT à la CAPD 06

Vive la crise !

Depuis des jours, la pluie fait les trois-huit. L'eau noire suinte des toits et des yeux des gens. De mes proches qui s'éloignent, des inconnus, des anonymes qui s'approchent. En file d'attente, d'intérim, de peur.

Depuis des semaines, la crise fait les trois-huit. Elle suinte des écrans, des ondes, des pores des gens. Proches, inconnus, anonymes condamnés à courber l'échine, ravaler leurs rêves, ravaler leurs grèves, se serrer la ceinture. Les banlieusards ne survivent même plus d'espoir, les sans-abris s'enfoncent dans le froid, les sans-papiers peuplent des cercles de silence.

L'ordre économique mondial vacille et, par effet « domino », notre pays. La patrie est en danger, le gouvernement communiqué : « Ca va être dur, il nous faut prêter aux riches, aux banques pour qu'ils vous saignent après, surveillez votre désarroi, modérez vos revendications, acceptez les réformes, étouffez vos souffrances. Chacun pour soi. On s'occupe du reste».

Dans les médias, un petit cercle d'économistes, d'analystes nous décortique l'infamale crise, l'inéluctable récession, la pénurie, le krach, le boum, le hue. Des élus de tous bords feignent de découvrir mirifiques salaires et dorés parachutes des grands patrons, poussent d'hyppocrites cris d'orfraies, dégaignent leur étoile de shérif. Des voix s'élèvent pour « refonder le capitalisme, moraliser le système, s'attaquer aux paradis fiscaux ». Et pourquoi pas entonner la Marseillaise au boulot, dans le métro et au dodo ?

Si les experts ne suffisent pas, Sarkoman descendra du ciel avec des martinet par milliers. Sarkoman visitera une usine, un asile, une prison. Sarkoman négociera avec les Chinois, avec les Martiens s'il le faut. Sarkoman jurera qu'il reviendra à Gandrange, Sandouville ou Ta-taouine-les-Bains. Ubiquiste, viril, pragmatique, Sarkoman caresse le peuple dans le sens du panel, lui promet, la main sur le cœur, qu'il va le sauver, lui explique que la crise va lui permettre d'avancer, de grandir, de comprendre le monde dans lequel il respire et que pour cela, les plans sociaux, le démantèlement des Services Publics, les sacrifices et le mépris affiché par ses sinistres sont nécessaires. Sarkoman prendra l'exemple d'autres pays : « Regardez la réforme de l'enseigne-

ment primaire en Italie... » Vive la crise, donc. Elle nous protège, renforce nos individualismes, nos replis dans nos ghettos de riches ou de pauvres, dans nos secteurs privé ou public, nos catégories. Vive la crise ! Parce que ça aurait pu être une guerre.

Mais, courber l'échine, se regarder en chiens de défiance, peiner à joindre les deux bouts, ravaler ses idéaux, voir nos droits partir en peau de chagrin, avoir une épée de Damoclès au-dessus du crâne, être au courant que plus de dix millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté dans notre pays, que la précarité est cancéreuse, les discriminations quotidiennes... ça fait des lustres que nous le savons. Que nous fermons ou pas les yeux, que nous passons à coté, que nous exprimons, par écran plasma interposé, une plus ou moins grande solidarité avec l'ouvrier qui vocifère. Ca fait des lustres que des entreprises mettent la clé sous la porte, que des corps et des consciences se tordent de douleur. A fortiori quand la droite est au pouvoir. A fortiori bis, quand la gauche est exangue.

Alors, qui suis-je pour cracher de la sorte une bile noire dans ce qui est sensé être une tribune mobilisatrice destinée aux lecteurs et j'espère électeurs (n'oubliez pas le 2 décembre) que le syndicalisme ne rebute encore pas ? Qui suis-je pour dénoncer une politique qui dénigre l'Education, la Santé, la Justice, qui exacerbe la méritocratie (envoyez les primes !!!), déshumanise les rapports sociaux, agite l'épouvantail sécuritaire, divise pour mieux contrôler. Qui suis-je pour enfoncer des portes ouvertes, donner des pseudo-leçons d'aide individualisée à la résistance ? Ca fait des lustres que vous savez tout ça, que le souci de l'Autre vous soucie mais que vous en avez peut-être assez des pavés dans le y'en a marre ambiant. Qui suis-je, avec d'autres, pour prétendre que nous pouvons toujours construire un rapport de force, exprimer une saine colère, une détermination inoxydable. Qu'au-delà des débats, des divergences sur les modalités d'action, les syndicalo-centrismes, les œillères, il existe une marge pour agir. Collective.

Marc Le Roy, enseignant en classe relais, candidat CGT à la CAPD 06



M. Darcos n'a-t-il pas lui-même mis en ligne la fameuse vidéo sur les enseignant-e-s et les couches, qui a déclenché récemment une polémique sur la maternelle ? A considérer la campagne de communication en cours pour préparer l'opinion à la déscolarisation des deux ans, on ne peut arriver qu'à cette conclusion.

Prendre le risque d'agacer une fois de plus les enseignant-e-s, ce n'était pas bien grave dans la mesure où depuis quelques années le mécontentement dans l'Education nationale est une constante qui a malheureusement pour conséquence de rendre inaudible les protestations qui se perdent dans la masse. Ce qui était important pour le ministre, c'était de faire passer le message que la scolarisation des enfants de deux ans était une dépense inutile pour le budget de l'Etat, qu'une garderie ferait aussi bien l'affaire.

Stratégiquement la manœuvre est habile. Elle consiste à télescoper deux débats bien distincts. Le débat autour de la scolarisation des deux ans qui est aujourd'hui remise en question et le débat autour de droit garde qui devrait être bientôt à l'ordre du jour. La récente conférence presse associant le ministre de l'éducation nationale et Nadine Morano, la secrétaire d'Etat en charge de la porte-monnaie, est l'exemple de cette volonté de brouiller les pistes. L'objectif est que l'opinion publique se positionne en faveur de ses préoccupations matérielles immédiates.

Aujourd'hui les parents sont effectivement confrontés en France à des problèmes de garderie, c'est pour cela que le message ministériel est susceptible d'être entendu. En assignant à la maternelle des objectifs qu'elle

n'a pas, car l'école maternelle n'a pas la vocation d'être une garderie, le ministre mise sur un désaveu de la part des parents. En effet l'école maternelle n'a pas pour vocation d'accueillir tous les élèves de deux ans. Elle ne peut accueillir que les enfants qui ont atteint un stade de développement leur permettant d'être scolarisés. C'est pour cela que l'accueil en maternelle n'est ni obligatoire, ni systématique. Il suffit de prendre l'exemple cher au ministre, de l'acquisition de la propreté, qui ne se fait pas au même rythme pour tous les enfants et qui est une condition nécessaire pour entrer à la maternelle.

Si on s'agit aujourd'hui autant sur l'accueil des deux ans, c'est pour deux raisons qu'il faut distinguer si on ne veut pas entrer dans la logique de la communication gouvernementale. La première raison c'est le vote du budget de l'Education nationale. L'accueil des deux ans ne fait pas partie des missions obligatoires de l'École. Par conséquent rien ne contraint le ministre à maintenir cet accueil. La suppression de la scolarisation des deux ans devrait lui permettre de récupérer dans le premier degré un volume non négligeable de postes afin d'atteindre l'objectif annoncé des 13500 suppressions de postes pour la rentrée 2009.

L'autre raison est l'échéance de 2010 fixé par la Commission européenne aux Etats membres, leur imposant des objectifs quant à l'offre de structures d'accueil pour les jeunes enfants. En 2010, au moins 90% pour les enfants de plus de 3ans et au moins 33% pour les enfants de 0 à trois ans, devraient pouvoir trouver une structure d'accueil. En France nous sommes à deux ans de cette échéance et nous n'avons pas atteint ces objectifs.

Développer l'accueil des jeunes enfants est un enjeu de société.

Le rapport Tabarot remis au premier ministre cet été, s'inscrit dans le cadre de cette échéance. L'enjeu est d'autant plus important que Nicolas Sarkozy s'est engagé lors de sa campagne à garantir cet accueil par un droit opposable.

Garantir l'accueil des jeunes enfants est effectivement une avancée et nous attendons sa concrétisation. Aujourd'hui le déséquilibre dans la répartition des tâches domestiques et familiales entre les femmes et les hommes reste encore très marqué. Le coût des dispositifs de garde est un facteur dissuasif qui conduit une proportion trop importante de femmes à choisir l'inactivité ou le travail à temps partiel. La conséquence en est la dépendance économique des femmes, la persistance d'inégalités professionnelles et salariales entre les hommes et les femmes, la persistance d'inégalités quant à l'accumulation des droits à une pension.

Développer l'accueil des jeunes enfants est un enjeu de société. C'est une condition de l'émancipation économique des femmes et du développement d'un bien-être collectif. C'est pour cela que la Commission européenne a déclaré l'accueil des jeunes enfants comme un service d'intérêt général et est décidée à faire pression en ce sens sur ses Etats membres. Elle préconise pour cela le développement de structures d'accueil diversifiées, de qualité - qualité garantie par le niveau de formation des personnels, finan-

cièrement accessibles à tous, et plus particulièrement aux populations les plus fragilisées. Nous avons ici la définition de ce que doit être une mission de service public.

Le rapport Tabarot souligne non seulement que la maternelle est un mode de garde de qualité, mais surtout que c'est le mode de garde le moins coûteux pour les finances de l'Etat. L'accueil des enfants de deux ans par l'Education nationale entre ainsi complètement dans le cadre de la directive européenne. On pourrait donc s'attendre à ce que le rapport plaide en faveur du développement de l'accueil des deux ans en maternelle. Et bien contrairement à cela, le rapport Tabarot, annonce la disparition de la scolarisation des deux ans et préconise de créer des jardins d'éveil dans les structures actuelles, c'est-à-dire dans les écoles maternelles. L'accueil des enfants de deux ans qui était gratuit au sein de l'éducation nationale deviendrait alors payant. Les communes auraient la charge d'assurer et de garantir ce service.

Les options proposées par Mme Tabarot, reprises mot pour mot par les sénateurs UMP Monique Papon et Pierre Martin, martelées dans les médias par Xavier Darcos et Nadine Morano sont des options dictées uniquement par des considérations idéologiques. Ils ne connaissent d'aucun même que la mise en œuvre de ce dispositif, qui il faut le dire, restreindrait les possibilités de choix des parents, coïterait plus



Non aux primes, oui aux augmentations de salaire

Signez la pétition en page 6



PLANTONS LE SOUK AU MINISTÈRE

construisons

cher que de maintenir et améliorer l'accueil des deux ans à la maternelle, tout en développant des dispositifs alternatifs de garde permettant d'accueillir les enfants en dehors des horaires scolaires. Du fait de son coût, on peut supposer sans difficulté que l'accès au jardins d'éveil serait profondément inégalitaire, le droit de garde annoncé se révélerait de fait un non-droit que beaucoup ne pourront pas se payer.

La conséquence de ce projet est donc une fois de plus le désengagement de l'Etat sur les questions éducatives touchant la petite enfance au profit du secteur privé. Il n'y a pas de raison que des opérateurs privés ne s'emparent pas de ce nouveau et juteux marché, d'autant plus que l'Europe est prête à subventionner abondamment ce secteur. On peut penser également que les établissements scolaires privés sous contrats maintiendront eux, l'accueil des tout petits, non pas pour le service rendu, mais parce que c'est un moyen efficace d'amener les parents à scolariser

MATERNELLE CARREFOUR



Sandrine Blondy, professeure d'école en Rased à Salernes, candidate sur la liste CGT Educ'Action

Pour contacter localement le Réseau Education sans frontière : 06 03 51 28 32 ou resf06@gmail.com

La méthode Coué-blessures

La voilà la méthode Sarkozy, appliquée par notre Ministre.

1) Faire une annonce par jour, afin de faire passer la pilule sans que les personnels puissent s'organiser, analyser, avaliser et surtout contester.

Coup sur coup, nous avons eu droit à la disparition de trois heures d'enseignement pour les élèves, la suppression de 13 000 postes, la destruction des RASED, la menace sur l'école maternelle, et les stages de formation continue hors temps de travail.

2) Mentir sans rougir en répondant aux journalistes ou à l'Assemblée Nationale sur des faits indéniables (CF vidéos sur Utube). Plus le mensonge est gros, mieux il passera : « la suppression de la carte scolaire favorisera la mixité sociale ! »

3) Diviser les personnels en donnant une prime par ci, un avantage par là, dévoyer les outils d'évaluations afin de mettre les établissements en concurrence, faire miroiter une rémunération au mérite.

4) Commanditer des enquêtes d'opinion bidon, afin de justifier ses exactions.

5) Et surtout, surtout, avoir comme credo : les fonctionnaires sont des parasites qu'il faut à tout prix circonvier afin qu'une nation soit forte.

Mais attention Messieurs le Ministre et Président. Certes vous nous avez menti, vous nous mentez et vous nous mentirez.

Ne croyez pas cependant que nous oublions. Un

jour viendra, comme en 1995, où nous en aurons assez, et vous vous trouverez en face d'un mouvement social d'autant moins maîtrisable qu'il reposera sur des rancaeurs accumulées.

Vous pérez sur votre capacité à faire disparaître les grévistes les jours de grève, mais une personne qui a cessé le travail et perdu une journée de salaire, vous rappellera que l'on ne se moque pas de cette lourde décision et vous aurez alors à rendre compte de ce que vous avez fait.

Pour paraphraser le film La Haine de Mathieu Kassovitz quand on chute de 10 étages, même après 9 étages on peut se dire « jusque là tout va bien... ».

Alors faisons nous entendre, montrons que nous ne sommes pas passifs, participons à toutes les actions, donnons de la voix le 2 décembre 2008.

OUI nous sommes sollicités tous les jours, OUI une journée de grève c'est un retrait substantiel sur la feuille de paye, OUI pour l'instant rien n'a bougé au niveau du Ministère ; mais je suis personnellement persuadé que cette fois-ci c'est « l'amière des batailles » et que nous ne pouvons en faire l'économie, sous peine de voir disparaître les Valeurs de notre école.

Jpol Macadré



Nous rejoindre...

CGT Educ'Action de l'Académie de Nice
4, place St François - 06300 Nice
Tél. 09 53 68 08 50 - Fax : 09 58 68 08 50
<http://ursdenicgct.free.fr>

Secrétaire académique :
Cédric Garoyan : 06 75 74 14 22

Alpes-Maritimes
Secrétaire départemental :
Joël Denneulin : 06 62 01 08 93
cgteducation06@wanadoo.fr

1° degré : Yvon Guesnier
sden1d06@free.fr - 06 63 57 64 72

2° degré : Joël Denneulin
sden2d06@free.fr 06 62 01 08 93

Trésorier : Renaud de Varent
sden06@free.fr - 09 53 68 08 50 (répondeur)

Var
Secrétaire départementale :
Valérie Hible, Bourse du Travail
13, av. Amiral-Collet - 83000 Toulon
Tél. 06 59 95 68 28 - valerie.hible@wanadoo.fr

1° degré : Sandrine Blondy
sden.cgt.1d.var@free.fr - 06 11 77 62 69

2° degré : Cécile Laublet
celofa@free.fr - 06 88 45 23 85

Trésorière : Dominique Motay
dmotaycgt@gmail.com - 04 94 14 02 73



...nous rejoindre!

Voter Sden-CGT Educ'Action en C.A.P. nationale et départementale,

- ✦ c'est assurer la pluralité de la représentation syndicale
- ✦ c'est renforcer un vecteur d'unité d'action
- ✦ c'est donner à la première condédération française sa place dans l'Education nationale
- ✦ c'est lui donner les moyens de fonctionner

C'est pérenniser l'action que nous menons avec vous, pour vous, afin d'améliorer le système éducatif, tant pour ses élèves que pour ses personnels

C'est vous assurer d'être bien défendu-e, dans votre vie professionnelle



Pour voter, après le 2 décembre, il sera trop tard!
Voir modalités en page 8

Une voix offensive pour plus de justice et pour un service public de qualité

CGT : La voix pour vous faire entendre

VERS UNE RENTRÉE SANS RASED ?

Ces dernières semaines la lutte pour la défense des RASED a mobilisé beaucoup d'énergies...

Il faut dire que notre sinistre avait fait fort. « Les 3000 postes supprimés seront ceux des enseignants qui n'ont pas de classes. Les enseignants spécialisés seront sédentarisés » avait-il dit en substance. Rien de tel pour bien mettre le feu aux poudres qu'une belle annonce bien grave. Sur-tout quand on l'assortit de propos méprisants (aide psychologisante, pédagogisme) ou d'erreurs savamment distillées (Réseaux d'aide et de soutien...).

Suprême habileté, Darkos ne s'en prend, à l'intérieur de notre métier, qu'à certains collègues. Il réussit à installer un peu plus de division dans les rangs des enseignant-e-s de l'élémentaire et à faire entendre la défense des RASED comme un combat corporatiste.

Depuis, le 4 novembre 2008, l'Assemblée Nationale a voté le budget de l'Education Nationale, et la suppression des 3000 postes dans le primaire a donc été actée. Notons que si cette réduction d'effectifs est bien assurée, rien dans le budget ne précise que ce seront

les collègues spécialisés en feront les frais. Plus que jamais la défense des RASED est d'actualité.

Ainsi, depuis le rassemblement du 4 novembre devant l'Assemblée Nationale (1500 personnes) les initiatives pour la défense des RASED se multiplient.

Des collectifs se créent avec le soutien des syndicats.

Des manifestations ont lieu comme à Strasbourg, Toulouse, Montpellier... ou encore le 12 novembre à Lyon ou à Nice..

Partout en France, de nombreux conseils d'écoles adoptent, souvent à l'unanimité, des motions demandant l'arrêt de la suppression des 3000 postes E et G.

Les médias commentent à répéter ces actions et les revendications qui les accompagnent...

Mais dans le même temps, le ministère annonce clairement la couleur dans le BO n°7 du 6 novembre 2008 « En matière de réaffectation suite à mesure de carte scolaire, je vous demande d'apporter une attention particulière aux maîtres spécialisés qui devront recevoir, pour la rentrée scolaire 2009, une affec-

tation en poste fixe en adéquation avec leurs compétences acquises dans le suivi des élèves rencontrant des difficultés scolaires. »

À l'heure où nous rédigeons ces lignes nous ne pouvons pas encore préjuger du résultat de notre combat. Quoi qu'il en soit, face à la volonté affichée de ce gouvernement de casser le service public d'Éducation nous continuerons à lutter pour :

défendre les collègues spécialisés-e-s qui se verraient brutalement obligé-e-s de « changer de métier » à la rentrée;

défendre le dispositif des RASED qui est le lieu où l'école peut répondre aux difficultés des élèves;

réclamer un recrutement d'enseignant-e-s spécialisés-e-s pour pourvoir tous les postes vacants;

défendre une conception de l'École pour tous qui instruit et émancipe les enfants, pas ceux qu'on gave mais ceux qu'on élève, qu'on porte plus haut (cf. Petit Robert).

Anne Berthouin et Céline Florentino, rééducatrices en Rased



MANIFESTATION DE SOUTIEN AUX RASED
Le 12 novembre 2008

Ce 12 novembre, 250 à 300 personnes se sont rassemblées devant le palais de justice de Nice à l'appel du Collectif Sauvons les RASED 06 (AFPEN, AME, AREN, FCPE, CGT Educ'Action 06, Sgen CFTD 06, SNUipp 06...)

Nous avons procédé à un lâcher de ballon très réussi, et la couverture de l'événement par la presse locale a été plus que satisfaisante (France trois, France bleue Azur, Nice Matin).

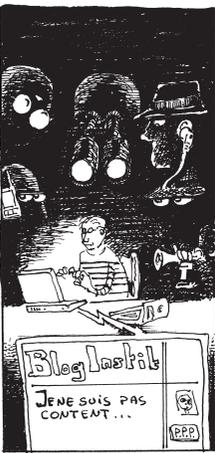
La plupart des personnes à qui nous avons demandé de signer la pétition ont accepté. Leurs réactions devant la disparition programmée des RASED allaient de l'incrédulité à la révolte.

Continuons à faire signer la pétition : <http://www.sauvonslesrased.org/>



agissons

DARCOS VEUT SURVEILLER L'OPINION !



Le ministère de l'Éducation Nationale vient de lancer un appel d'offre pour la Veille de l'opinion.

L'objectif affiché est l'identification des sources d'information et des lieux de débats, sur Internet, qui peuvent constituer un «risque opinion» et provoquer des crises impliquant son ministère.

Dans la ligne de mire du ministère on trouve en vrac les médias en ligne, les sites de syndicats, de partis politiques, les portails thématiques ou régionaux, les sites militants d'associations, de mouvements revendicatifs ou alternatifs, de leaders d'opinion. Mais aussi les forums grand public et spécialisés, les blogs, les pages personnelles, les réseaux sociaux, ainsi que sur les appels et pétitions en ligne. En fait tous les endroits sur le net où on est susceptible de parler de l'École. Tous les endroits aussi où la libre circulation de la parole est permise.

Le Ministère demande au KGB à son prestataire de service de repérer les leaders d'opinion, les lanceurs d'alerte et analyser leur potentiel d'influence et leur capacité à se constituer en réseau, d'anticiper et évaluer les risques de contagion et de crise, et surtout de l'alerter et préconiser en conséquence.

L'alerter d'une part sur les thèmes prédéfinis par la personne publique mais aussi sur les thèmes émergents signalés par la CIA - le prestataire: Les thèmes émergents seront identifiés dans le cadre de l'activité de veille Internet qui permettra de mieux anticiper les mouvements d'opinion et les critiques et de détecter systématiquement les signaux faibles de crise. Et après cette surveillance et ce repérage, quelle sera la prochaine étape ? Connaissez-vous une surveillance qui ne s'accompagne d'aucune sanction ?

Alors qu'il affirme dans Le Monde (7/11/2008) à propos de ses réformes : « Je crois que cette adhésion, elle vient. » il s'apprête à dépenser 100 000 € par an pour fliquer sur l'Internet ce qu'on peut dire de sa politique. Monsieur le Ministre, nous pouvons aisément vous faire économiser beaucoup d'argent. Si vous voulez vraiment connaître le sentiment de vos personnels sur vos réformes, ouvrez votre fenêtre, ils sont dans la rue. Ou mieux adressez-vous à leurs représentants.

Toutes les citations sont extraites du Cahier des clauses particulières CCP n° 2008 / 57 du 15 octobre 2008 joint à l'appel d'offre.

Vincent Pinchaux, professeur d'école aux Oliviers, à Nice

Quels sont les projets ministériels pour la formation des futur-e-s enseignant-e-s ?

En quelques points, les propositions du Ministère :

Élévation du niveau de recrutement : le concours sera accessible aux étudiants inscrits en M2 ou titulaire de ce diplôme.

Les enseignant-e-s devront être titulaires du M2 pour être définitivement recrutés

La formation initiale sera assurée par les universités avant le concours avec des stages d'observation et de pratiques accompagnées en parallèle avec une formation scientifique, disciplinaire et didactique.

Des bourses au mérite seront proposées pour des étudiants en M1 et M2

La mise en situation en pleine responsabilité des lauréats du concours dès la rentrée suivante

Les nouveaux/nouvelles enseignant-e-s recevront aide et soutien de professeur-e-s expérimenté-e-s ainsi que des compléments de formation les 3 premières années.

Une réflexion devra être menée sur la première affectation pour permettre aux nouveaux de prendre pleinement la mesure de leur métier

Une revalorisation des enseignant-e-s débutant-e-s en lien avec la maîtrise

Une meilleure reconnaissance des non-titulaires

Qu'en penser ?

Si réformer l'IUFM n'est pas condamnable en soi et qu'il est nécessaire d'améliorer la formation ini-

tielle, nous ne pouvons adhérer aux propositions ministérielles qui ne visent absolument pas cet objectif.

En quoi l'élevation du niveau universitaire des futur-e-s enseignant-e-s améliorera leurs compétences à enseigner ? La CGT est pour le maintien du concours au niveau licence donnant accès à 2 années de Formation à l'IUFM, payées, et débouchant sur un master 2 de sciences de l'éducation.

En quoi une formation initiale intégrée dans un cursus universitaire sera de meilleure qualité ? La formation actuelle spécifique délivrée dans les IUFM est nettement plus ambitieuse que quelques modules didactiques ou disciplinaires accompagnés de stage d'observation distillés dans une formation universitaire classique. Le passage de cette formation à 2 années payées, permettraient de l'améliorer.

L'annonce des bourses au mérite signe l'arrêt du statut de fonctionnaire stagiaire qui bénéficie d'un salaire pendant sa formation et de la validation de cette année pour la retraite. Et puis le coup de l'augmentation des bourses on nous l'a déjà fait!!!

En quoi la réussite à un concours sera le gage de compétences professionnelles ? Désormais seul le concours sera exigé avant la prise en responsabilité d'une classe à temps plein. Certes une aide par des collègues et quelques compléments de formation sont prévus au début mais sur quel temps, par qui et avec quels moyens ?

Enseigner est un métier qui s'apprend et la prise en charge d'élèves ne peut se faire sans formation préalable. Quel mépris pour notre métier mais surtout pour les élèves qui nous sont confiés ! A quand des magistrats, des policiers ou des médecins envoyés sur le terrain après la réussite à un concours, sans formation spécifique et une entrée progressive dans leur métier ?

La revalorisation des enseignant-e-s est liée à l'élevation du niveau de recrutement et ne concerne que le début de carrière. Ne nous y trompons pas. Seuls les premiers échelons seront revalorisés et de toutes façons cela se fera au détriment du « stock » de PE actuel.

Et la revalorisation des enseignant-e-s actuel-le-s ? Cette réforme ne les concerne pas, ils ne bénéficieront ni d'une revalorisation salariale ni d'une reconnaissance universitaire de leurs acquis.

POURQUOI LA REFORME DES IUFM EST-ELLE GRAVISSIME ?

Par l'élevation du niveau de recrutement, l'accès au métier d'enseignant est encore plus élitiste qu'aujourd'hui et l'écart entre les élèves et les futur-e-s enseignant-e-s se creuse. Cela aboutit aussi à un surplus d'années d'études non rémunérées ni prises en compte pour les retraites alors que dans le même temps la durée de cotisation s'allonge.

L'Etat se désengage de la formation de ses enseignant-e-s en laissant la responsabilité aux universités auto-

nomes de proposer quelques modules de formation aux étudiant-e-s qui se destineraient à préparer le concours. C'est le statut de fonctionnaire d'état qui risque de disparaître avec de telles mesures.

La disparition de la formation initiale post-concours nie le caractère professionnel du métier d'enseignant.

La disparition de PE2 aura des conséquences sur la formation continue des enseignant-e-s titulaires qui ne pourront plus bénéficier de stages (actuellement remplacés par ces mêmes PE2). De même, les directeurs actuellement déchargés par la mise en place du stage filé, retrouveront leur classe à temps plein. Et cette mesure est parfaitement cohérente avec la mise en place des EPEP (réunion de plusieurs écoles en une seule structure administrative avec des directeurs « super managers » totalement déchargés).

Leila Saïmi. Elue en CAPD, candidate pour la CGT aux élections professionnelles.



contestons

Segpa : à salaire égal... travail égal!

Les SES (Sections d'Éducation Spécialisée), l'ancêtre des SEGPA, ont été créées en 1967 afin d'éduquer une frange de la population scolaire en échec massif.

L'orientation y était mathématique : un QI mesuré entre 80 et 100 indiquait « une débilité légère rebaptisée plus tard « déficience intellectuelle légère » et donnait un billet d'entrée dans les SES. Déjà, étaient orientés dans ces sections des élèves qui bien qu'ayant un QI supérieur à 100, avaient un comportement inacceptable dans les classes ordinaires.

En 1981, les nouvelles classifications des handicaps et déficiences de l'OMS rendent caduques la notion héritée de la psychologie métrique de la « déficience intellectuelle légère ».

Depuis les textes de 1996, le public des SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) est défini comme tel :

1.1. PUBLIC CONCERNÉ
Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, de soutien, d'aide et d'allongement des cycles dont ils ont pu bénéficier. Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent à fortiori des lacunes importantes dans l'acquisition des compétences prévues à l'issue du cycle des approfondissements.

Ils présentent sur le plan de l'efficacité intellectuelle des difficultés et des perturbations qui ne peuvent être surmontées ou atténuées que sur plusieurs années et qui, sans relever du retard mental selon les critères définis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), se traduisent par des incapacités et des désavantages tels qu'ils peuvent être décrits dans la nomenclature des déficiences, incapacités et désavantages (arrêté du 9 janvier 1989). Seule une prise en charge plus globale dans le cadre des enseignements adaptés et fondée sur une analyse approfondie de leurs potentialités et de leurs lacunes permet d'apporter une réponse appropriée à ces élèves.

Des élèves handicapés, issus ou non de classes d'intégration scolaire (CLIS), dont les progrès ont été significatifs dans le domaine des acquisitions scolaires peuvent être accueillis en SEGPA dans le cadre d'un projet d'intégration individuelle avec soutien spécialisé, lorsque la scolarisation en collège paraît plus favorable pour l'élève que la scolarisation en établissement médico-éducatif.

En revanche, les SEGPA n'ont pas à accueillir des élèves au sein titre de troubles du comportement, ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française. De même ces structures ne concernent pas les élèves qui peuvent tirer profit d'une mise à niveau grâce aux différents dispositifs de consolidation envisagés au collège.

Circulaire n°96-167 du 20 Juin 1996 BOEN n° 26 du 27/06/1996 Norme Education nationale : MEN19601710C

cependant la non maîtrise de la langue, et les troubles comportementaux continuent de rester des raisons d'orientation en section ; d'autant que les places en établissement médico-éducatif sont rares dans notre département, académie et même région.

Un élève de SEGPA suit des cours en classe donnés par des enseignant-e-s du 1^{er} degré ou des enseignant-e-s du 2nd degré du collège, et en atelier professionnel par des PLP (professeur-e de Lycée Professionnel). Les PLP ont un service de 18h hebdomadaire, les enseignant-e-s du 1^{er} degré 21h, horaire auquel se rajoutent deux heures de synthèse hebdomadaire.

O tempora o mores

Il est à noter que la diminution de l'horaire des enseignant-e-s du premier degré s'est faite sans toucher aux horaires des élèves de SEGPA, car elles ont été compensées par une augmentation de la dotation horaire du collège, et l'intervention des collègues du 2nd degré dans les classes notamment dans le domaine des langues.

Les enseignant-e-s du premier degré pour être titulaire de leur poste doivent obtenir un diplôme

d'enseignement spécialisé (formation en un an validée l'année suivante), le responsable de la section peut-être soit un enseignant du premier degré soit un PLP, dans tous les cas, titulaire du DDEAS (formation en un an dispensée au CNEFEI de Suresnes).

Et la thune alors ?

Un instituteur spécialisé adjoint en SEGPA bénéficie de 15 points indiciaires supplémentaires, il ne peut prétendre à percevoir l'Indemnité Représentative de Logement (IRL), ni à l'attribution d'un logement de fonction. Un PE spécialisé bénéficie lui, d'une indemnité équivalente à la valeur des 15 points (68,40€ au 08/08/2008), mais qui n'est pas intégrée dans le calcul de la pension.

Les instituteurs et PE spécialisés on ne perçoivent une indemnité de 383,49 € trimestriellement, avec en sus le paiement des heures de synthèses et coordination.

Le directeur adjoint en charge de la SEGPA en sus des avantages ci-dessus énumérés, perçoit 383,49 € trimestriellement, 50 points indiciaires supplémentaires ; et peut bénéficier d'un logement de fonction dans le collège « par nécessité absolue de service ».

La CGT Educ'Action revendique que toutes les indemnités soient intégrées dans l'assiette de calcul de nos pensions.

RAPPELONS NOUS :

Accord conclu entre le ministère et les syndicats sur les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). Communiqué de presse du 7 mars 2002. Relevé de conclusions entre le ministère de l'Education nationale et les syndicats sur les SEGPA

Les SEGPA, au sein des collèges, et les EREA jouent un rôle irremplaçable pour la scolarisation des jeunes en difficulté. L'aide que ces structures apportent à ces élèves est de tout premier ordre et mérite d'être particulièrement soutenue et soulignée.

Prenant en charge des collégiens à part entière, les enseignants spécialisés de SEGPA et EREA doivent être considérés comme des enseignants de collège. Ce contexte conduit à l'ouverture, dès maintenant, de plusieurs chantiers de réflexion importants concernant les aspects statutaires, le recrutement et la formation.

Pour les personnels du premier degré, exerçant en SEGPA ou en EREA, les processus d'intégration progressive ou de détachement dans le 2nd degré seront envisagés dès la rentrée 2003. Parallèlement, l'ouverture du recrutement à des personnels du second degré volontaires ainsi que leur formation feront l'objet de discussions avec les organisations syndicales concernées.

Dès lors qu'ils sont placés sous statut du second degré, les enseignants de SEGPA et d'EREA ont, tout, vocation à être assujettis à des obligations maximales de service d'enseignement de 18 heures. C'est pourquoi, à titre de première étape, dès la prochaine rentrée scolaire, le service d'enseignement assuré par les personnels du premier degré exerçant en SEGPA et en EREA sera fixé à 21 heures par semaine.

Avec la CGT Educ'Action :

Enseignant au collège, enseignant du collège Insti et PE en SEGPA à 18H hebdomadaires

Jpol Macadré, instituteur spécialisé à Monaco



L'entreprise Darcos lance un plan social d'envergure : 90 000 postes en moins, ce sont 90 000 jeunes diplômés-e-s au chô'm'du!

réagissons



bravo

La CGT arrive en tête aux élections chez les personnels territoriaux (Maires, Conseils Généraux, Conseils Régionaux...) avec une forte progression... Une bonne nouvelle pour toutes celles et ceux qui pensent que l'on peut à la fois être un syndicalisme de propositions et de lutte.

Lettre ouverte à Xavier Darcos à l'initiative de la CGT Educ'Action

Pétition à renvoyer à CGT Educ'Action 4 pl. Saint-François 06300 Nice ou à signer en ligne: <http://sdcg0683.ouvaton.org/petitions/index.php?petition=11>

Monsieur le Ministre, A la lecture de cette nouvelle annonce dans les journaux nous ne savons si nous devons rire ou pleurer!

* Alors qu'entre 2000 et 2007, le pouvoir d'achat des enseignant-e-s a perdu 7%.

* Alors qu'on peut considérer qu'en moyenne chacun-e de nous a perdu 1500€ par an sur sa fiche de paye pour la même période.

* Alors que les enseignant-e-s sont de fait exclu-e-s du dispositif de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA).

* Alors même que vous vous flattez dans le même article d'économiser 30 milliards (776 millions répété pendant quarante ans) sur le budget de l'Éducation Nationale;

* vous vous apprêtez à verser royalement 400 € de prime à certains-nes d'entre nous...

Cette prime va créer des tensions au sein des équipes enseignantes.

* Les évaluations nationales donnaient lieu à des séances de correction collectives, demain les collègues de Ce1 et de Cm2 se retrouveront seuls-les devant leurs piles de cahiers roses. Quelle place alors pour le travail d'équipe ?

Cette prime ne vise qu'à assurer un dispositif que les enseignant-e-s rejettent.

* Les évaluations devaient repérer les élèves en difficulté et identifier ces difficultés. Aujourd'hui elles veulent mesurer les acquis des élèves. Demain elles serviront à mettre les écoles en concurrence ou à payer les enseignant-e-s au mérite. Cette prime ne sert qu'à s'assurer que ces évaluations seront menées.

Cette prime remet en cause les principes de la fonction publique.

* Par cette prime, vous voulez habiter les en-

seignant-e-s aux inégalités de rémunération. C'est la fin du principe d'égalité de salaire pour tous les fonctionnaires d'un même corps. Et demain une école de mercenaires ?

Cette prime est une insulte à notre conscience professionnelle.

* Forts de leur conscience professionnelle les enseignant-e-s on toujours eu à cœur de remplir leur mission en faisant passer avant tout l'intérêt des élèves. Pourquoi, aujourd'hui, aurions nous besoin d'une carotte pour faire un travail que nous faisons les années précédentes?

Cette automne est une injure à tous-tes les enseignant-e-s.

* Nous demandons une augmentation des salaires enseignant par la revalorisation du point d'indice, base du calcul du salaire des fonctionnaires, pour tous-tes. Pas des primes dont on sait qu'elles sont éphémères !

Nom et Prénom	Ecole	Ville	Signature

Elections aux Commissions Administratives Paritaires départementale et nationale

Comment voter?

Vous êtes dans une école de moins de 8 classes:

Vous avez reçu il y a plusieurs jours le matériel de vote fourni par l'IA. Vous devez voter dès aujourd'hui, après il sera trop tard.

Attention :

- votre vote doit parvenir à l'IA avant le 2 décembre. Il faut donc tenir compte des délais postaux et l'habituelle référence au cachet de la poste n'est pas valable ici. Tout vote qui arrivera à l'IA après le 2 sera invalidé.

- votre vote doit obligatoirement passer par la poste. Pas de dépôt direct dans les boîtes à lettres de l'IA.

Pour la CAPD: Les bulletins de vote bleus doivent être mis dans la petite enveloppe bleue sur laquelle ne figure aucune indication permettant d'identifier l'électeur-trice. Cette enveloppe doit être mise dans l'enveloppe pré imprimée avec le nom prénom etc... de l'électeur.

N'oubliez pas de signer cette enveloppe, c'est un cas automatique d'annulation du vote..

Pour la CAPN, la démarche est la même mais dans des enveloppes blanches...

Attention ne mélangez pas la CAPN avec la CAPD : respectez les couleurs, sinon vos votes seront annulés.

Vous êtes dans une école de 8 classes et plus:

Vous votez dans votre école le 2 décembre.

Si vous devez être absent-e ce jour là (maladie, classes transplantées, mais aussi postes fractionnés...), vous votez par correspondance. Le vote doit être arrivé (**par voie postale exclusivement**) le 2 décembre au plus tard dans votre école.

Votre directeur-trice a reçu le matériel nécessaire pour que vous puissiez voter par correspondance.

votons

Elections aux Commissions Paritaires enseignantes et non-titulaires le 2 décembre.

Elections Prud'homales le 3 décembre...

Un seul vote : le vote CGT !

Dans l'Education Nationale, la CGT porte un nom : Educ'Action



Elue en CAPD

L'existence de la CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale) est fondamentale car elle permet la transparence et l'égalité de traitement des carrières de tous les personnels. Elle interdit ainsi les passe-droit. Son rôle est de s'occuper de la carrière des personnels.

Elue deuxième suppléante à la CAPD depuis trois ans, j'y représente la CGT Educ'action.

A la CGT Educ'Action, les décisions sont prises collectivement en réunion de préparation. La CAPD n'est pas seulement un lieu de défense individuelle, mais aussi un lieu de débat autour de la politique de fonctionnement que propose l'inspecteur d'Académie.

Nous siégeons en essayant de concilier au mieux les intérêts collectifs des personnels et du service public d'éducation (défense collective) et celui des collègues (défense individuelle).

Même si la voix des syndicats n'est que consultative, car la décision finale revient à l'Inspecteur d'Académie, elle est importante car elle permet de donner l'éclairage du terrain, et de prendre en compte les aspirations des personnels.

Il faut croire qu'elle est importante, car le Ministre a dans ses cartons le projet de vider de tout son sens, cette commission paritaire, en la faisant devenir une simple chambre d'enregistrement de ses décisions ..

Aussi il faut voter (CGT bien sûr), ne pas négliger l'impact du vote, pour montrer l'attachement des personnels à cette instance encore démocratique.

Empêchons le Ministre de se saisir d'une certaine abstention dans ces élections pour dénaturer la CAPD.

Eve Noailly, professeure d'école en Regad, élue en CAPD sur la liste CGT



Enseigner est un métier difficile.

Enseigner seul-e, c'est mission impossible.

Pour un vrai travail d'équipe :



Non titulaires

Elections à la commission consultative paritaire des agents exerçant des fonctions :

- de surveillance et d'accompagnement des élèves
- d'enseignement, d'éducation et d'orientation

Le 2 décembre aussi, Votez CGT



Ne restons pas sans voix : votons CGT

Différents syndicats dans les C.A.P., c'est gage de transparence et d'équité